

**Conseil Municipal du Lundi 19 juin 2023**  
**20H30 - Mairie de Montroulet**  
**Salle Jean BUISSON**

**Présents (Maire et Adjointes) :** SAVY Benoît, BOUTAUD Céline, SERAFINI Bruno.

**Présents (Conseillers municipaux) :** BUISSON Michel, CHENE Pierre, FERRAND Patrice, MORICHON Sabrina,  
RAYMOND Amandine, VAN MALDEGHEM Sébastien.

**Collaborateur occasionnel du Service Public :**

**Absent(s) non excusé (s) :** BOUROTTE Lætitia

**Excusé(s) :** COX Norman

**Pouvoir(s) :**

**ORDRE DU JOUR**

**Demande de Subvention de l'association CRCATB**

Le Maire présente la demande de subvention de fonctionnement exceptionnelle demandée par l'association qui assure la diffusion d'un film de cinéma les troisièmes jeudis de chaque mois dans la salle Jean BUISSON en partenariat avec la Monteirrolaise. En effet cette demande fait suite à un déficit de l'année 2022 de 7 100€. Le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 150€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

**Signature de la convention avec le Centre Social et Culturel du Confolentais.**

Le Maire indique que conformément à un engagement du Conseil municipal depuis 2014, nous sommes liés par une convention annuelle avec le centre permettant de cadrer les tarifs et les aides apportées par la commune aux familles qui le fréquentent.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

**Signature de la convention de mise à disposition gracieuse d'un terrain**

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de bâtiment photovoltaïque d'Olivier GRAVELAT, agriculteur à MONTBAZET. Pour permettre le raccordement électrique au réseau, un point de livraison doit être implanté en bord de route départementale 82. Le Maire rappelle que la mise à disposition gracieuse au porteur de projet 2m<sup>2</sup> de la parcelle communale F676 a été actée au précédent Conseil municipal. Il propose d'entériner cette mise à disposition par une convention rappelant les droits et devoirs de chaque partie.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

**Nomination d'un référent Ambroisie sur la commune.**

Le Maire indique que dans le cadre d'un plan de lutte contre l'Ambroisie, plante allergène hautement invasive, il est demandé à chaque commune de nommer un référent qui participera à la coordination de la lutte organisée à l'échelon départemental depuis 2016. Le Maire propose de nommer Bruno SERAFINI comme référent municipal titulaire et Céline BOUTAUD comme référent municipal suppléant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### **Remplacement de la Chaudière dans l'auberge de la Marchadaine.**

Le Maire indique que la chaudière au gaz de l'Auberge, qui a plus de 30 ans, a donné des signes de fatigue récurrents durant les derniers mois de l'hiver. Le Maire propose son remplacement par un ensemble hybride de marque VIESSMANN, Pompe à Chaleur et module de secours au gaz propane, proposé par la société CAMP, qui assure actuellement la maintenance de l'ancienne chaudière, pour un montant HT de 19 484,26€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### **Recrutement des emplois saisonniers sur la période estivale 2023.**

Le Maire présente au Conseil municipal les 13 offres d'emplois saisonniers pour la période estivale 2023. Il rappelle que ce dispositif poursuit deux objectifs : assurer une présence technique dans la commune pendant les périodes de congés des agents titulaires et permettre aux jeunes de la commune de 16 à 20 ans de pouvoir avoir une première expérience professionnelle. Pendant les deux mois d'été, des jeunes de la commune vont donc se succéder encadrés par un ou deux agents municipaux pour entretenir les espaces publics, le cimetière, le fleurissement mais aussi travailler à la réalisation des chantiers estivaux. Il indique qu'après examen des candidatures, 9 ont été retenues. Les saisonniers seront donc présents dans le service technique du lundi 3 juillet au vendredi 25 août.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### **Projet de création d'une Unité de Valorisation Énergétique (U.V.E) par Calitom**

Le Maire explique au Conseil municipal les enjeux de la création d'une U.V.E en Charente en lien avec la nécessité de réduire drastiquement le recours à l'enfouissement des déchets ultimes dans les prochaines années.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré émet à l'unanimité un avis favorable au projet de création d'une U.V.E.

### **Élaboration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (Z.A.EnR)**

Le Maire explique au Conseil municipal le nouveau dispositif imposé par l'État dans les communes en matières de production d'énergie renouvelable dans le cadre de la transition énergétique. Il indique qu'un travail sera réalisé sur la commune avant le mois de novembre 2023 en intégrant une approche cartographique des potentialités, la définition des enjeux à l'échelle municipale et une concertation des habitants avant avis du Comité Régional de l'Énergie (C.R.E).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le lancement des travaux.

### **Présentation des devis de remplacement du tracteur de la commune.**

Le Maire indique au Conseil municipal que conformément à sa volonté, un travail sur le remplacement du tracteur et ses accessoires a été engagé depuis près d'un an avec Sébastien VAN MALDEGHEM. Les devis finalisés sont aujourd'hui au nombre de trois : un tracteur de marque Iseki proposé par l'entreprise HERRIBERRY d'ANGOULEME pour un montant de 60 175€ HT, un tracteur de marque CARRARO proposé par l'entreprise MOULINJEUNE pour un montant de 65 985€ HT et un tracteur de marque KUBOTA proposé par l'entreprise LIMAGRI MOREAU pour un montant de 67 500€ HT. La proposition de l'entreprise MOULINJEUNE est la plus en phase avec le besoin du service technique notamment grâce à sa multifonctionnalité. Le Maire propose de retenir cette offre d'ores et déjà mais de la valider définitivement une fois avoir vu le matériel en démonstration.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

### Concours Ville de Miel 2023.

Le Maire indique au Conseil municipal que la commune a été sollicitée pour participer au concours national des « villes de Miel » organisé par l'association les EcoMaires qui se déroulera à MARSEILLE, dans les locaux du Conseil Départemental » le 6 juillet 2023. Pour concourir, il suffit de remplir un large questionnaire sur les conditions dans lesquelles a été produit le miel et d'envoyer deux pots afin que le jury puisse porter un jugement gustatif sur la production. La date limite de dépôt est le 28 juin 2023.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la participation au concours.

### Questions diverses

#### Remplacement du lave-vaisselle de l'Auberge de la Marchadaine.

Le Maire annonce au Conseil municipal que le lave-vaisselle de l'auberge a pris feu le dimanche 4 juin dans la matinée. Il propose de le remplacer par un matériel aux caractéristiques analogues. Pour se faire, Bruno SERAFINI propose un devis de l'entreprise TOUT POUR LE FROID de LIMOGES pour un montant de 2 188€ HT.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'achat du matériel.

#### Organisation de la journée du Festival de Brigueuil sur la commune le 25 août 2023.

Le Maire présente l'organisation de la journée du Festival décentrée sur la commune le 25 août 2023 de 11h à 18h. Pendant la journée, 8 spectacles vont se succéder qui mettront en jeu 27 artistes et un technicien. Tous déjeuneront sur la commune. Le reste de l'organisation logistique est détaillée par Céline BOUTAUD.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les modalités d'organisation de la journée.

#### Visite de Mme la Sous-préfète.

Le Maire indique au conseil municipal que Mme la Sous-Préfète de CONFOLENS viendra le jeudi 21 juillet à 10h pour une visite de la commune. Il invite tous les élus disponibles à participer à ce moment d'échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h15.

SAVY Benoît - Maire

BOUTAUD Céline - Secrétaire de séance.

